

Echéances 2027 : les ruptures nécessaires

Pour redonner à la France un nouveau souffle, Electeurs-libres propose 6 ruptures majeures dans le domaine de la gouvernance.

La gouvernance de notre pays est mauvaise et ça ne s'est pas arrangé depuis 40 ans. Déjà au XVII^{ème} Pierre de BOISGUILBERT s'étonnait que « *l'humeur de 300 personnes l'emportât sur celle de 20 millions* ». La situation n'a pas vraiment changé et on est très frappé de la concentration du pouvoir en France, l'accaparement progressif par l'Etat de toutes les sphères sociale, locale, économique, culturelle et même celle de la vie privée, menacée dans son intimité, créant la situation d'un énorme « aléa moral », une irresponsabilité généralisée et un dysfonctionnement majeur. Cela commence au plus haut niveau, la présidence de la République, celle-ci s'étant progressivement arrogé l'ensemble du pouvoir exécutif, en contradiction avec le texte même de la constitution. Ce n'est pas MACRON, le seul problème, car n'oublions pas que SARKOZY n'a pu être réélu, ni HOLLANDE se représenter, sans doute pour les mêmes raisons magistralement disséquées par JF REVEL dans son ouvrage paru il y a plus de 30 ans (!) : *Le présidentielisme inefficace*. Par conséquent s'imaginer qu'il suffit d'attendre 2027 et une nouvelle élection présidentielle pour changer les choses est une illusion menant à de graves déconvenues !

Mettre fin au présidentielisme

En effet, ce présidentielisme, ce régime semi-présidentiel (qui n'existe pas, un régime est soit présidentiel, soit parlementaire et la V^e est parlementaire) aboutit à la dictature d'un homme qui promet tout et son contraire avant l'élection, puis confronté ensuite au réel, tergiverse, attend, hésite devant la foulditude de décisions à prendre - et on peut le comprendre - convoque les ministres (!), leur donne des ordres, fait des discours et pendant ce temps, tout est bloqué. Ou alors il se réfugie dans la parole, la communication, comme c'est le cas de l'actuel titulaire.

Par conséquent, la première proposition est de revenir à la **lettre même de la constitution** en réservant l'exécutif au gouvernement (qui « détermine et conduit la politique de la nation (art.20) ») et sa direction au premier ministre, qui n'est pas le collaborateur ou l'employé du président, comme a pu l'avouer benoîtement Edouard PHILIPPE en parlant de « son patron », mais a son **rôle propre**, indépendant et complémentaire du premier. La pratique de présidents-qui-gouvernent est de fait illégale, et surtout crée la confusion des pouvoirs, l'irresponsabilité et l'impossibilité d'arbitrer pour un président partisan, immergé dans la mêlée, et dont toutes les décisions institutionnelles sont entachées de partialité. On l'a vu avec la dissolution de 2024, mais

celle de CHIRAC en 1997 fût aussi contestée à ce titre. Par conséquent, ce n'est pas tant sur la présidentielle que devrait se concentrer le parti, mais sur un programme et une alliance solide pour les législatives dans le but d'obtenir une majorité de gouvernement et surtout indiquer qu'il respectera complètement l'article 20. Première rupture.

Une vraie « démocratie sociale »

Le deuxième élément, c'est la centralisation entre les mains de l'Etat (et de Bercy) de l'ensemble des activités sociales et locales et la perte complète d'autonomie des institutions censées les porter. On arrive à l'idée, au fond incongrue, d'Etat « gestionnaire », mais un gestionnaire aveugle, alors qu'il devrait se « contenter » de fixer les règles et laisser la gestion à des gens plus compétents. Mais il faut comprendre que cette situation de « l'Etat qui fait tout » **arrange tout le monde**, qui se plaint de ses interventions, de sa bureaucratie, des normes, du montant des impôts, mais réclame à cor et à cri des protections, des aménagements, des subventions, des exonérations. Contradiction française majeure qui révèle la mentalité immature du pays et l'irresponsabilité organisée depuis longtemps par les pouvoirs publics eux-mêmes. Il semble pourtant qu'un changement est en train de s'opérer, notamment dans une partie de la jeunesse (le fameux « Nicolas »).

On parle souvent de « démocratie sociale », mais sans disposer d'un pouvoir de décision effectif, les caisses maladie ou retraite sont entièrement dépossédées de ce qui justifie ce pouvoir : l'argent. Les ordonnances JUPPE, prises sous l'inspiration de la CFDT à l'époque, ont accentué cette centralisation et étatisation avec la LFSS puis l'ONDAM. Un candidat proposant de supprimer tout cet attirail et d'en revenir à la gestion par des **organes élus** par les cotisants (comme en 1945), enverrait un **message de confiance** à l'ensemble du corps social et la confiance, c'est ce qui manque le plus aujourd'hui. D'ailleurs quelles sont les régimes de retraite excédentaires ? Les complémentaires, avec 180 milliards de cash flow. Preuve que quand les élus sociaux ont le pouvoir, ils ont aussi la responsabilité. Nous mettrions ainsi fin au psychodrame permanent et anxiogène des épisodes successifs, imprévisibles et inefficaces de réforme des retraites ou de l'assurance-maladie, complètement politisé et qui ne règle rien, en mettant en place un système d'adaptation continue aux conditions économiques et démographiques comme ont pu le faire d'autres pays (Suède, Allemagne...). Il est plus facile de donner des petits coups de volants pour garder la trajectoire, que réaliser un dérapage contrôlé quand on est en train d'aller dans le fossé. Deuxième rupture.

La réforme des collectivités

Même chose pour les collectivités locales, dont on a multiplié les niveaux tout en réduisant les moyens. C'est évidemment l'opération inverse qu'il eût fallu faire : intégrer les départements dans les régions avec le conseiller unique comme SARKOZY l'avait proposé, revoir la situation des intercommunalités, inconnues du public sauf dans la

feuille d'impôt local, devenue incompréhensible, et recréer un **impôt communal global unique**, fondé non pas sur le foncier mais sur la personne (en réduisant d'autant les tranches d'imposition de l'IR), car l'essentiel des prestations locales aujourd'hui vont à la personne. Mais en contrepartie, il faut envisager un mouvement de **fusion de communes**, il n'y aura bientôt plus assez de candidats pour être maire, avec l'objectif d'au moins 5 000 habitants/commune en 5 ans.

Beaucoup de missions pourraient être mieux gérées par les régions plutôt que par l'Etat : la santé, l'agriculture qui sont des activités de territoire et même de terroir. Il faudrait donc leur transférer ces compétences et surtout l'argent qui va avec, ce qui implique de cesser la politique des dotations d'Etat qui les mettent en situation de dépendance, et c'est le but recherché par nos technocrates. Une partie de la TVA sert aujourd'hui à des transferts vers les régions alors pourquoi ne pas leur permettre de toucher directement leur part de TVA en réduisant le taux Etat à 15% (au lieu de 20) charge à la région de percevoir les 5% restant (en le réduisant ou en l'augmentant) ? Troisième rupture.

Une fiscalité simplifiée et allégée

Cela nous amène à la fiscalité. Revenons à un principe simple, celui de Gaston JEZE au début du XX^e siècle¹ : l'impôt sert à la **couverture des charges publiques** et à rien d'autre. Or nous avons multiplié les taxes (233 impôts en 2016 selon la Cour des comptes), les exonérations et niches (450 niches pour un coût de 100 milliards) afin d'utiliser l'impôt pour orienter le comportement de telle ou telle catégorie de contribuables, consommateurs ou professionnels. C'est de cette prétention clientéliste de l'Etat à vouloir interférer dans les décisions économiques, sociales et personnelles des particuliers, sanctionnant les uns, avantageant les autres (au nom de quoi ? en vertu de quel mandat ?) que provient une grande partie de la complexité de l'impôt qui est devenu illisible. Il y aurait intérêt à proposer de SUPPRIMER TOUTES ces niches car personne, y compris la Cour des comptes, n'a été en mesure de prouver leur efficacité et surtout, cette complexité crée une **insécurité juridique permanente** qui bride les initiatives car personne ne peut savoir aujourd'hui avec certitude quelle règle lui est applicable et s'il ne risque pas le redressement ou pire les poursuites.

Il faut donc REBATIR UN SYSTEME FISCAL beaucoup plus simple et compréhensible, en partant du principe que le coût de l'Etat, hors système social, dans les pays de l'OCDE, représente environ 20% du PIB. On pourrait supprimer : l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les bénéfices, la CSG, l'impôt sur l'épargne, l'impôt sur les plus-values et les remplacer par une **taxe unique de 20%** sur tous les revenus, salariaux ou non, revenus de l'épargne, successions (même en ligne directe et entre époux), et plus-

¹ « L'impôt est une prestation pécuniaire requise des particuliers par voie d'autorité et sans contrepartie afin d'assurer la couverture des charges publiques. »

values, (y compris sur la résidence principale), correspondant au coût de fonctionnement de l'Etat. Cet impôt présente de nombreux avantages :

1. il est raccord avec le financement de l'Etat puisque celui-ci correspond à un ordre de grandeur de 20% du PIB,
2. il facilite les prévisions d'investissement grâce à sa simplicité,
3. il interdit toute manipulation de l'impôt par les pouvoirs publics (niches, tranches, ou taxes spécifiques),
4. par sa simplicité, il diminue tous les coûts de transaction liés à la complexité, le calcul est facile à faire, et on sait à l'avance à quoi s'attendre,
5. Il permet d'imposer à 20% TOUS les ménages, y compris les plus riches, en fixant un PLANCHER FISCAL incompressible et en taxant à ce taux leurs avantages en nature s'ils ne se versent aucun revenu pour y échapper.

Aucun impôt sur le patrimoine n'est légitime, car on **paie toujours ses impôts avec ses revenus**, sauf à revenir à l'impôt en nature de l'ancien régime, comme ZUCMAN a été contraint de le reconnaître pour sa taxe. Bien évidemment cette réforme systémique serait réalisée progressivement sur l'ensemble d'une législature, soit 5 ans, par tranche d'un cinquième de nouvel impôt en plus et d'anciens impôts en moins. Mais à l'issue de cette période de transition, la France aurait un nouveau système fiscal, sous réserve de préservation des droits acquis (non rétroactivité) par une décision prise **avant** la réforme (on pense à l'immobilier locatif amorti sur 20 ans ou à l'assurance-vie). Quatrième rupture.

Une politique d'aménagement du territoire

Beaucoup de nos problèmes résultent d'une série de déséquilibres. Déséquilibre de l'exécutif au profit de l'Elysée, déséquilibre du pouvoir au profit de l'Etat central, déséquilibre géographique aussi : sait-on que 50% des Français résident aujourd'hui sur seulement 20% du territoire ? Paris et les grandes métropoles régionales, qui ont profité à fond de la tertiarisation. Les autres 50% sont en train de mourir. On dit que le logement est trop cher, c'est inexact : il y a des endroits en France où le logement est très bon marché, car ce n'est pas une question de construction mais de foncier. Il y a des communes où le **foncier est saturé** et envoie donc un message prix : je suis saturé, allez construire ailleurs ! Mais ce message est brouillé, ce qui empêche toute régulation de l'espace constructible, car l'Etat continue à subventionner de nouvelles constructions dans ces 20% et d'alimenter la hausse des prix qu'il prétend combattre. Encore une fois, il agit sur l'effet, mais pas sur la cause. Comment en sortir ? Pas en construisant de nouveaux logements dans les zones saturées, mais en initiant une **nouvelle politique d'aménagement du territoire** pour repeupler par des activités, industrielles entre autres, cette fameuse **diagonale du vide** dans laquelle il y a beaucoup de logements vacants qui pourraient être rénovés à peu de frais : beaucoup de belles maisons de ville dans les bourgs du centre de la France ne valent pas 15 000 €, car il y a une maison sur 5 à

vendre. Or avec 100 000 € de travaux de rénovation elle est parfaitement habitable pour une famille (3 millions de logements vacants aujourd'hui). A condition de redéployer prioritairement les 40 milliards de l'aide au logement vers ces zones délaissées. Cinquième rupture.

Des enseignants qui n'enseignent pas, des médecins qui ne soignent pas, il y en a des milliers, exilés dans des emplois de bureau pour contrôler les autres. La bureaucratie proliférante n'aime pas les métiers, d'ailleurs elle voulait supprimer les CAP de maçon ou de coiffeuse (!) Electeurs-libres fait sien ce slogan : « Libérer les productifs des contraintes des improductifs!». L'administration est nécessaire certes, mais comme accompagnement, soutien, non comme décideur. C'est cette inversion des rôles qui rend la sphère publique obèse et inefficace, risquant d'emporter la France dans sa chute comme un noyé qui s'accroche à son sauveteur et l'entraîne au fond. Oui mais comment faire concrètement ? Prenons un exemple.

Education : réformer la gestion du système

L'éducation nationale est une énigme : l'expérience prouve que pour assurer la qualité d'une prestation, **la concurrence, l'autonomie de gestion et la liberté de choix du client** sont les meilleurs moyens disponibles. Pourquoi faudrait-il le faire pour fabriquer des boulons et pas pour l'éducation ?

Le succès de l'enseignement privé catholique est la conséquence de la déliquescence du système public et un pied de nez permanent à l'absurdie bureaucratique qui est en train de tuer le système. Aujourd'hui, la gestion de l'éducation nationale est centralisée : les écoles n'ont aucune autonomie et c'est le ministère qui pilote, à travers les rectorats, l'ensemble des actes de gestion, notamment l'affectation des professeurs. Il en résulte à la fois une forte contrainte sur les établissements, et une pression sur les enseignants, entièrement dépendants de leurs syndicats pour la carrière ou des "spécialistes" en sciences de l'éducation pour leur dire ce qu'ils doivent faire.

Mais inversement, le ministre n'a aucun pouvoir sur le contenu des programmes et des manuels scolaires, laissant cela à des rédacteurs qui n'ont aucune légitimité pour en décider. C'est l'inverse qu'il faut faire : retirer la gestion courante aux rectorats, **supprimer la carte scolaire** et mettre en concurrence les établissements, chaque élève apportant son budget « sac à dos » à l'établissement de son choix avec publication des résultats et indicateurs annuels de qualité; en contrepartie, reprendre la **maîtrise des contenus** par le politique (on songe à l'histoire, la philosophie et l'économie) afin d'imposer une vision rééquilibrée de la société et de notre civilisation, complètement confisquée actuellement par une minorité militante. Même chose pour la culture ou l'audiovisuel public. Sixième rupture.